

ARRETE  
**Arrêté du 9 juin 2009 portant habilitation à délivrer des masters dans les établissements habilités à délivrer le diplôme d'ingénieur**

NOR: ESRS0831506A

Version consolidée au 23 septembre 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le ministre de l'agriculture et de la pêche, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la défense,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 portant création du grade de master, modifié par les décrets n° 2002-480 du 8 avril 2002 et n° 2002-604 du 25 avril 2002 ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002, modifié par l'arrêté du 30 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 15 ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2003 portant création de la commission d'évaluation du diplôme national de master mis en œuvre par les établissements habilités à délivrer le diplôme d'ingénieur ;

Vu les avis de la commission d'évaluation du diplôme national de master mis en œuvre par les établissements habilités à délivrer le diplôme d'ingénieur en date du 28 janvier 2008,

Arrêtent :

### **Article 1**

Les établissements dont la liste figure dans les annexes jointes au présent arrêté sont habilités, seuls ou conjointement, à délivrer des masters pour les intitulés et les durées mentionnés à compter de la date indiquée.

## Article 2

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

## Annexes

### Article Annexe I

· Modifié par Décret n°2009-1136 du 21 septembre 2009 - art. 10

ACADÉMIE ÉTABLISSEMENT INTITULÉ DU MASTER DE DURÉE DE L'HABILITATION  
ENT SCIENCES du master

habilité et technologies

Mention Spécialité Date de début Date de fin

Montpellier	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro).	Agronomie-agricole et alimentaire.	Systèmes et techniques innovants pour un développement agricole durable.	1er septembre 2008	31 août 2011
Montpellier	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro).	Agronomie-agricole et alimentaire.	systèmes agricoles tropicaux et gestion du développement.	1er septembre 2008.	31 août 2011
Nantes	Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes.	Génie industriel.	Management des systèmes logistiques et de production.	1er septembre 2008	31 août 2012
Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Génie de l'environnement.	Transport et développement durable.	1er septembre 2008	31 août 2010

Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Génie de l'environnement.	Gestion et traitement des eaux, des sols et des déchets.	1er septembre 2008	31 août 2010
Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Génie des procédés.	Stratégies énergétiques.	1er septembre 2008	31 août 2010
Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Technologies de l'information.	Communications numériques.	1er septembre 2008	31 août 2010
Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Technologies de l'information.	Radio numérique.	1er septembre 2008	31 août 2010
Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Technologies de l'information.	Sécurité.	1er septembre 2008	31 août 2010
Paris	Institut des sciences et technologies de Paris (ParisTech).	Technologies de l'information.	Systèmes informatiques en réseaux.	1er septembre 2008	31 août 2010
Rennes	Télécom Bretagne	Technologies de l'information.	Conception et ingénierie de réseaux convergents.	1er septembre 2008	31 août 2012
Rennes	Télécom Bretagne	Technologies de l'information.	Ingénierie de l'information biomédicale.	1er septembre 2008	31 août 2012
Rennes	Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage	Agronomie-agroalimentaire.	Ingénierie environnementale.	1er septembre 2008	31 août 2012

(Agrocampus  
Ouest).

## Article Annexe II

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENTS	INTITULÉ DU MASTER DE SCIENCES		DURÉE DE L'HABILITATION du master	
		habilités conjointement	et technologies	Date de début	Date de fin
		Mention	Spécialité		
Clermont-Ferrand, Orléans-Tours	Ecole nationale supérieure d'Ingénieurs de Bourges, Ecole nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand.	Maîtrise des risques industriels et génie des procédés.	Génie chimique et risque industriel.	1er septembre 2008	31 août 2012
Montpellier, Bordeaux	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro), Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux.	Agronomie - agroalimentaire.	Viticulture, œnologie, économie et gestion vitivinicole.	1er septembre 2008	31 août 2011
Montpellier, Paris	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier	Agronomie - agroalimentaire.	Gestion environnementale des écosystèmes et forêts tropicales.	1er septembre 2008	31 août 2011

SupAgro),  
institut des  
sciences et  
industries du  
vivant et de  
l'environnement  
(AgroParisTech-  
ENGREF).

Montpellier, Rennes	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro), Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest).	Agronomie - agroalimentaire. e.	Horticulture méditerranéenne et tropicale.	1er septembre 2008	31 août 2011
------------------------	--	---------------------------------------	--	-----------------------	--------------

Fait à Paris, le 9 juin 2009.

La ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche,

Valérie Pécresse

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de l'aménagement du territoire,

Jean-Louis Borloo

La ministre de l'économie,  
de l'industrie et de l'emploi,

Christine Lagarde

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Michel Barnier

Le ministre de la défense,

Hervé Morin